



## La Fabrique de Malley

## Rapport d'activité 2020

La Fabrique de Malley  
Rue de Lausanne 35, 1020 Renens  
[contact@fabrique-malley.ch](mailto:contact@fabrique-malley.ch)

---

## Impressum

---

Créé le : Janvier 2021

---

Version : 1.2

---

Dernière modifica-  
tion : 21.01.2022

---

Auteur : La Fabrique de Malley

---

N° du projet :

---

Répertoire/Fichier : 003\_01\_2020\_FAB\_Rapport d'activité\_2020

---

Nombre de pages : 16

---



**TABLE DES MATIÈRES**

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>4</b>
<b>1 Introduction</b>	<b>5</b>
<b>2 Contexte</b>	<b>5</b>
2.1 Site et Périmètres	5
2.2 Le projet	6
2.3 La Fabrique de Malley	6
<b>3 Instances et activités</b>	<b>8</b>
3.1 Comité de direction (CODIR)	8
3.2 Groupe de pilotage stratégique (GPS)	9
3.3 Coordination Propriétaires - Communes Territoriales	9
3.4 Cellule de projet	10
<b>4 Etat d'avancement de la planification</b>	<b>10</b>
4.1 Secteurs	10
4.1.1 Malley-Gare	10
4.1.2 Malley-Gazomètre	10
4.1.3 Malley-Viaduc	11
4.1.4 Centre Sportif	11
4.2 Projets d'équipements	11
4.2.1 Trait d'union (anciennement passage inférieur des coulisses)	11
4.2.2 Avenue de Malley et Chemin de l'Usine à Gaz	11
4.2.3 Système de gestion des eaux	13
4.2.4 Equipements communautaires	13
<b>5 Actions de communication et consultations réalisées</b>	<b>15</b>
5.1 Site internet dédié	15
5.2 Restitution de la consultation publique sur Malley-Gare	15
5.3 Activation du site de Malley	15
5.4 Malley en quartiers	15
<b>6 Annexe</b>	<b>16</b>
Composition du CODIR	16

## 1 INTRODUCTION

La Fabrique de Malley est une structure de gestion intercommunale mise en place pour la mise en œuvre des planifications du secteur de Malley depuis 2019. Ce second rapport d'activité rappelle alors le contexte, le rôle des instances et présentent leurs activités 2020 ainsi que les actions menées par la Fabrique de Malley.

## 2 CONTEXTE

### 2.1 SITE ET PÉRIMÈTRES

Le périmètre intercommunal de Malley, situé sur Prilly et Renens, autour de la halte RER Prilly-Malley, est actuellement en cours de requalification afin de devenir un nouveau centre urbain.

Malley est composé de quatre sites :

1. *Centre sportif de Malley*, dont le plan d'affectation cantonal (PAC) est en force et au sein duquel la nouvelle patinoire (Vaudoise aréna) a été mise en service en septembre 2019 et accueille une partie des événements des Jeux Olympiques de la Jeunesse, Lausanne 2020.
2. *Malley-Gare*, dont la mise à l'enquête du projet de construction a été déposée du 19 août 2020 au 18 septembre 2020, sur les deux communes territoriales de Prilly et Renens.
3. *Malley-Gazomètre*, dont le projet de plan d'affectation est en stand-by.
4. *Malley-Viaduc*, dont le plan d'affectation est en force depuis 2019 et au sein duquel le projet d'extension/surélévation du bâtiment Malley Lumières a été mis à l'enquête publique du 18.11.2020 au 17.12.2020 sur la commune de Prilly.

Ces quatre sites totalisent environ 250'000 m<sup>2</sup> de nouvelles surfaces de plancher, qui seront dédiés à une mixité de logements et d'activités ainsi qu'à des nombreux équipements et espaces publics.

La collaboration intercommunale porte sur deux périmètres : Malley-Coulisses (regroupant les sites de Malley-Gare et Malley-Gazomètre) et le périmètre élargi de Malley.

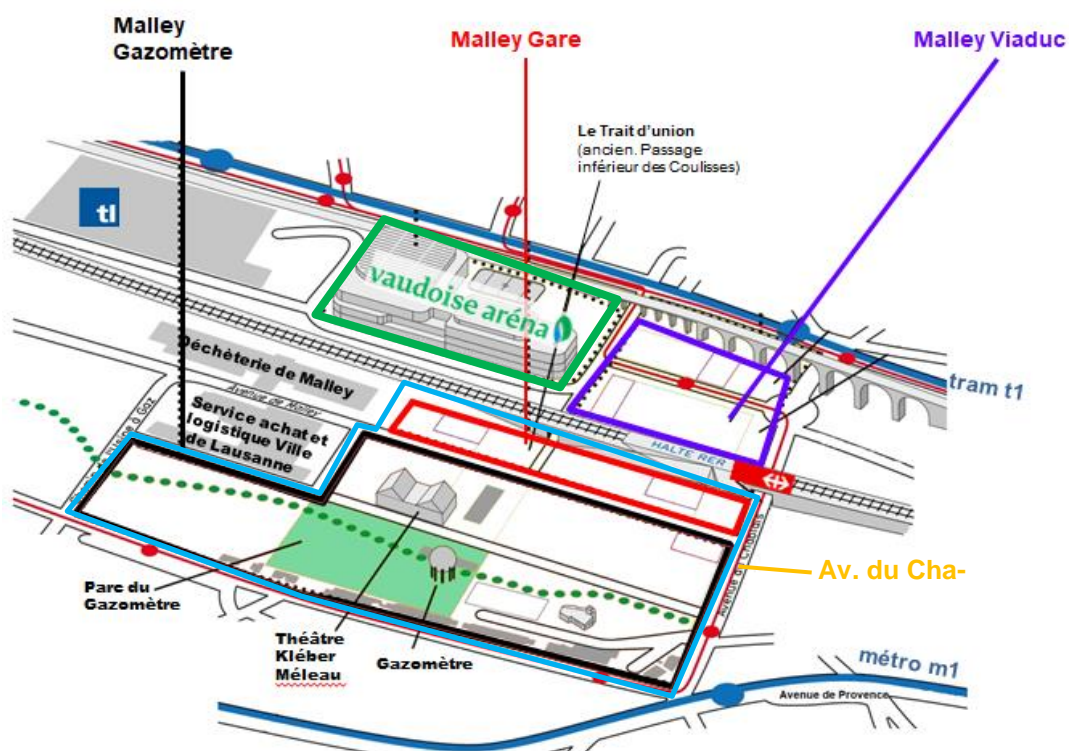


Figure 1 - Présentation synthétique du site de Malley

Le périmètre élargi Malley (figure 1), composé du périmètre Malley-Coulisses, des sites du Centre sportif de Malley (Vaudoise aréna) et de Malley-Viaduc ainsi que de l'avenue du Chablais, fait l'objet d'une supervision commune :

- de la cohérence, la durabilité et la qualité urbaine des sites, bâtiments et espaces publics ;
- de la coordination avec les projets des quartiers limitrophes ;
- de la communication officielle, des démarches participatives, de l'animation du lieu et de la vie de quartier pendant la phase de développement.

Le périmètre de Malley-Coulisses, composé des sites de Malley-Gare et de Malley-Gazomètre, de l'avenue de Malley, de la rue de l'Usine à gaz et du Trait d'union (ex-PIC passage inférieur des Coulisses), fait l'objet, en plus d'une gestion commune pour :

- la mise en œuvre des plans d'affectation Malley-Gare et Malley-Gazomètre ;
- l'étude et la réalisation des équipements dont la maîtrise d'ouvrage est confiée et/ou appartient aux Communes ;
- les conventions de Malley-Coulisses avec les propriétaires (CFF et Ville de Lausanne) et des activités qui en découlent.

Sur Malley-Viaduc, bien qu'entièrement situé sur Prilly, les Communes de Prilly et Renens souhaitent aussi collaborer afin d'assurer que la mise en œuvre soit conforme à la vision d'ensemble pour Malley et éviter une réalisation au coup par coup.

### 2.2 LE PROJET

La plaine de Malley constitue un enjeu majeur en matière de développement urbain pour l'agglomération. Sur ce site, les plans d'affectation Malley-Gare et Malley-Gazomètre ambitionnent d'être des lieux de durabilité environnementale, sociale et économique. Les constructions prévoient une mixité de logements, d'activités et de commerces pour un total d'environ 3'000 nouveaux habitants et emplois.

Les projets comprennent de nombreux équipements et espaces publics, tels qu'un parc, des places, une école. Le quartier favorise les déplacements en mobilité douce, notamment par l'aménagement de nouvelles rues et par un nouveau passage sous les voies CFF. Cet ouvrage a pu être ouvert au passage des piétons et cyclistes en janvier 2020 lors des jeux olympiques de la jeunesse.

Les deux quartiers, Malley (depuis 2015) et Gazomètre (depuis 2017), sont labellisés « Site 2'000 watts ». Le certificat pour les sites 2'000 watts est une distinction accordée à des zones d'habitat qui exploitent, de manière durable, les ressources pour construire et utiliser des bâtiments, ainsi que pour planifier la mobilité qui en découle.

Au nord de la halte RER, sur la Commune de Prilly, le plan d'affectation Malley-Viaduc, également labellisé site 2'000 watts (depuis 2018), prévoit l'accueil d'environ 800 habitants et emplois supplémentaires, notamment par l'accueil des deux derniers bâtiments hauts multifonctionnels du secteur, ainsi que divers espaces publics d'importance.

### 2.3 LA FABRIQUE DE MALLEY

Afin de coordonner les différents projets publics et privés et d'assurer la qualité urbaine du quartier, les Municipalités de Prilly et Renens ont mis en place une structure de gestion commune appelée « La Fabrique de Malley ». Celle-ci est soutenue par le Canton, le secteur de Malley étant l'un des sites stratégiques destiné à accueillir des habitants et des emplois (site mixte).

La Fabrique de Malley est une structure située à l'interface des deux administrations communales et son fonctionnement est réglé par la convention du 9 avril 2018 entre les deux communes (cf. figure 2, organigramme) détaillant les modalités pratiques de la collaboration intercommunale dans le cadre du développement et de la réalisation de Malley. Cette collaboration a été validée par préavis par les deux Conseils communaux de Prilly et Renens. Ce préavis dote la Fabrique et les Municipalités du budget nécessaire au fonctionnement de la structure et les crédits d'études nécessaires au développement des projets d'équipements et à l'accompagnement de la mutation du secteur.

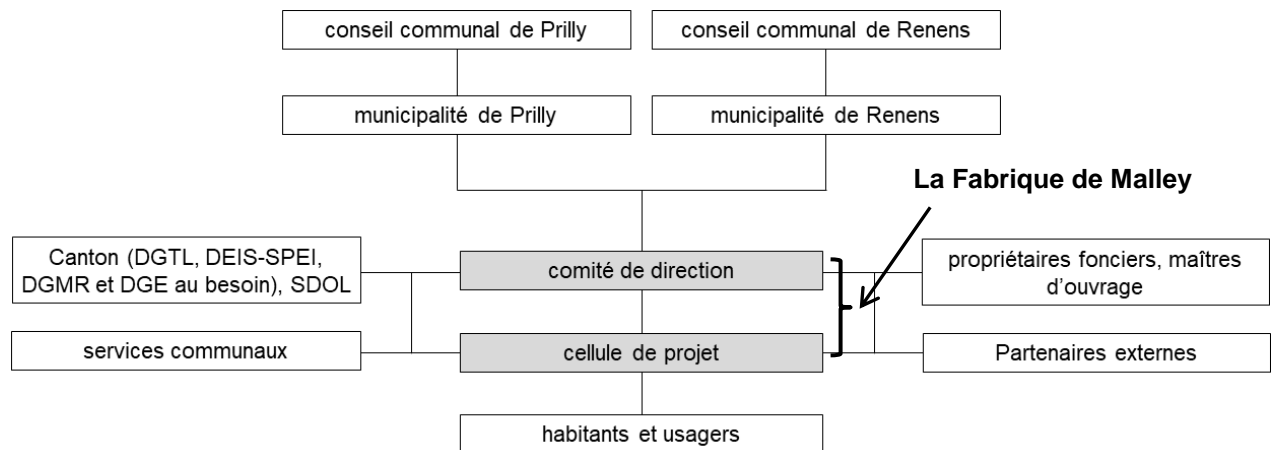


Figure 2: organigramme de La Fabrique de Malley

De façon plus détaillée, elle a pour missions de:

- Garantir la mise en œuvre des équipements publics à la charge des deux communes
- Assurer la cohérence, la durabilité et la qualité urbaine dans le périmètre Malley
- Assurer la communication officielle, au nom des deux communes, ainsi que les démarches participatives, l'animation du lieu et la vie de quartier
- Gérer les plans d'affectation, les études et les réalisations communes
- Accompagner les différents porteurs de projets pour les phases de chantier
- Faciliter les contacts avec les différents acteurs du développement urbain en proposant un interlocuteur privilégié pour Malley.
- En particulier pour le périmètre de Malley-Coulisses : veiller au respect des conventions entre les communes territoriales et les propriétaires fonciers.

Mise en place de manière progressive en 2019, la cellule de projet est une équipe dédiée aux missions ci-dessus. Elle est composée à fin 2020 de 4 collaboratrices et collaborateurs (un directeur, urbaniste et ingénieur civil, une cheffe de projet architecte, un chef de projet ingénieur civil et une assistante administrative et de communication).

### 3 INSTANCES ET ACTIVITÉS

#### 3.1 COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

Le Comité de direction est constitué de deux membres en exercice de la Municipalité de chaque Commune. Ces membres représentent valablement, dans le cadre du Comité de direction, la Municipalité dont ils sont issus et engagent celle-ci en raison de la délégation de compétence prévue dans la convention entre les deux communes.

Ce comité de direction (CODIR) est appuyé des chef-fe-s de service de l'urbanisme et chefs de service des travaux des deux communes territoriales et du directeur de la Fabrique. Le comité s'est réuni 10 fois en 2020 (pour partie en visio-conférence). La présidence du CODIR est assurée par la Municipale de Renens, en charge de l'urbanisme et des travaux, et la vice-présidence est assurée par le Syndic de Prilly, également en charge de l'urbanisme.

Les tâches du CODIR (résumées) :

- Piloter le secteur dans sa globalité
- Assurer la cohérence globale des projets dont il a la responsabilité
- Procéder aux arbitrages nécessaires
- Garantir la planification générale des projets
- Surveiller et valider les coûts, les choix et la qualité des projets
- Assurer la communication officielle sur le périmètre

Les sujets suivants ont notamment été traités en 2020 :

- Suivi général de l'avancement des projets dans les secteurs de Malley-Gare et Malley-Gazomètre.
- Suivi du projet du Trait d'union et des accès aux quais de la halte CFF Prilly-Malley (en accompagnement de la commission de construction de l'ouvrage, pilotée formellement par la commune de Prilly en coordination avec Renens).
- Validation du lancement de la consultation sur les espaces publics de Malley-Gare et validation du lancement de la mise à l'enquête du projet de construction Malley-Gare des CFF (*Central Malley*).
- Accompagnement du dossier Malley-Gare en vue de sa mise à l'enquête et des différentes thématiques en lien avec le projet (site 2'000 watts, logements d'utilité publique, vélostation, stationnement vélo extérieur, trafic chantier, sortie sud de la halte-gare, toilettes publiques, etc.).
- Mise à l'enquête de ce premier dossier majeur au nom de Renens et Prilly avec l'organisation d'une soirée publique, suivi de moment d'explications pendant l'enquête et suivi des oppositions après mise à l'enquête.
- Mise au point de la communication et validation du cadrage de l'activation temporaire du site Malley 2.0, après démontage de la patinoire provisoire.
- Validation des propositions de mise à jour du projet de plan d'affectation Malley-Gazomètre.
- Suivi de la thématique de la pollution des sols sur le secteur Malley-Gazomètre.
- Suivi des projets des équipements techniques généraux du périmètre de Malley-Coulisses (Avenue de Malley et collecteurs, en particulier). Suivi de l'étude préliminaire pour la valorisation énergétique des eaux usées.
- Préparation des séances du groupe de pilotage stratégique (chap. 3.2) et de coordination communes territoriales-propriétaires (chap. 3.3).
- Coordination générale et suivi des informations sur le secteur Malley-Viaduc et Malley-Centre, plus globalement. En particulier suivi de la thématique des arrêts de transports publics (bus/trolleybus) dans le secteur.
- Validations formelles concernant la Fabrique de Malley (budget de fonctionnement 2020-2021, rapport d'activité 2019, etc.).



- Validation des différentes offres pour les mandats mentionnés en annexes A (chapitre **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

### 3.2 GROUPE DE PILOTAGE STRATÉGIQUE (GPS)

Ce groupe est composé de la présidente et du vice-président du CODIR, des chefs de l'urbanisme des 2 communes territoriales, du directeur de la Fabrique, des représentants des services cantonaux partenaires (DGTL-DIP, DGTL-DIL, DEIS-SPEI et si besoin DGMR et/ou DGE) et d'un représentant du SDOL. Il s'est réuni 3 fois en 2020 (pour partie en visio-conférence).

Les tâches du GPS (résumées) :

- Valider les mesures stratégiques
- Superviser la mise en œuvre du site

Les sujets suivants ont été traités en 2020 :

- Suivi du dossier de mise à l'enquête pour Malley-Gare et des différentes thématiques en lien avec le projet. Discussion et soutien du Canton concernant l'obtention d'un quota minimal de logements d'utilité publique (LUP, et plus précisément des logements à loyer abordable - LLA) sur Malley-Gare.
- Prise acte de l'étude de faisabilité sur la récupération de chaleur des eaux usées, étude en partie financée par la DGE-DIREN
- Clarification et discussion des mesures mobilité du PALM dans le secteur de Malley-Centre.
- Discussion des propositions de mise à jour du projet de plan d'affectation Malley-Gazomètre.
- Discussion concernant la coordination de la gestion des eaux (cohérence intercommunale des PGEE). Prise acte du concept de la gestion des eaux sur Malley-Coulisses.
- Clarification et discussion concernant la pollution des sols sur le secteur Malley-Gazomètre.
- Information sur l'avancement des projets des équipements techniques généraux du périmètre de Malley-Coulisses et Malley-Centre et informations sur le secteur Malley-Viaduc et Malley-Centre, plus globalement.

### 3.3 COORDINATION PROPRIÉTAIRES - COMMUNES TERRITORIALES

Conformément à la convention les liant, les CFF, la Ville de Lausanne et les communes de Prilly et Renens ont convenu de développer conjointement les plans d'affectations Malley-Gare et Malley-Gazomètre. Les plans d'affectations ont des procédures propres, mais sont interdépendants au niveau matériel, en particulier sur le plan l'équipement général (voirie, réseaux, etc.).

Des séances spécifiques de coordination réunissent donc les CFF, la Ville de Lausanne et les communes territoriales. L'objectif de ces séances est l'échange d'information quant à l'avancement des différents projets (plan d'affectations, projets de construction, avancement de l'équipement général), des éventuelles discussions ou négociations quant à la mise en œuvre de la convention et la coordination quant à la communication sur le secteur.

En 2020, 1 seule séance de coordination entre propriétaires et communes territoriales s'est tenue avec les représentants énumérés ci-dessus.

De nombreuses séances spécifiques à chaque plan d'affectation se sont cependant déroulées en 2020 avec chacun des propriétaires séparément. Des séances techniques ont également été menées entre les

deux propriétaires et les communes territoriales sur la base du dossier d'enquête du projet de construction de Malley-Gare.

### 3.4 CELLULE DE PROJET

La Cellule de projet est l'organe de mise en œuvre de la Fabrique de Malley exécutant les décisions prises par le Comité de direction. La Cellule de projet est constituée de l'équipe dédiée au secteur de Malley-Coulisses, ainsi que des chefs des services de l'urbanisme, complétés par les chefs d'autres services concernés en fonction des projets (notamment travaux-voirie).

Des séances formelles de coordination de la cellule de projet se déroulent presque chaque semaine, en comprenant essentiellement le directeur de la Fabrique et les chefs des services de l'urbanisme. Pour le surplus, l'organisation de la Cellule de projet a été mise en place de telle manière à travailler par projets, que cela soit par des échanges bilatéraux entre les membres de l'équipe dédiée et les collaborateurs-trices des services communaux concernés de Prilly et Renens ou via des séances formelles de la Cellule de projet, avec représentations des chefs-cheffes des services concernés. De nombreux contacts bilatéraux sont de plus assurés par le directeur de la Fabrique avec les différents chefs-cheffes de service pour assurer la coordination de l'action des Communes territoriales dans le secteur de Malley.

Des séances bilatérales sont également organisées entre le directeur de la Fabrique et la Présidence et Vice-présidence du CODIR afin de coordonner l'action générale de la Cellule de projet et préparer les séances du CODIR.

## 4 ETAT D'AVANCEMENT DE LA PLANIFICATION

### 4.1 SECTEURS

#### 4.1.1 MALLEY-GARE

L'importante coordination mise en place par la Fabrique de Malley dès 2019 avec les porteurs des projets s'est poursuivie en 2020. En particulier les séances de travail et les nombreux échanges ont permis de suivre au plus près les projets et veiller à la prise en compte des exigences de durabilité contenues dans la convention quant à la durabilité du quartier. Les Communes territoriales sont particulièrement attentives à la qualité des places publiques qui seront réalisées par les CFF, celles-ci devant ensuite leur être cédées.

Le projet de Malley-Gare a ainsi franchi une étape importante, avec le dépôt du dossier par les CFF de leur projet de construction à la fin du premier trimestre 2020 dans les services communaux pour une mise à l'enquête publique du 19.08 au 17.09.2020. L'intervalle a permis de clarifier les détails du projet et de s'assurer de leur conformité.

Une soirée de présentation publique, le 20 août, a permis de présenter le projet immobilier et faire un retour sur la journée de consultation sur les espaces publics qui s'était tenue en octobre 2019. Les autorités communales et les CFF, en tant que propriétaires du terrain et promoteurs immobiliers, se sont tenus à disposition de la population pour répondre aux questions.

#### 4.1.2 MALLEY-GAZOMÈTRE

Un travail interne a été mené sur le projet du plan d'affectation Malley-Gazomètre, visant à mieux prendre en compte le patrimoine arboré, préserver l'aire forestière et mettre à jour le projet notamment par rapport aux orientations prises concernant les projets d'équipements publics (abandon du concept de canaux à ciel ouvert pour la récolte des eaux pluviales (cf. également chapitre 4.2.3), mise en conformité avec les hypothèses de mobilité multimodale, etc.). Ce travail a été présenté au GPS et à la Ville de Lausanne, mais

mis en suspens dans l'attente des résultats des investigations techniques complémentaires concernant la pollution du site.

Ces investigations concernant la pollution ont un connu du retard en raison des contraintes liées au COVID-19 et les rapports seront finalisés et validés en 2021. La Fabrique de Malley a été associée aux différentes séances de travail conjointement avec la DGE-DIREV.

La Fabrique de Malley s'est fortement impliquée dans un « projet d'activation » associatif, sportif et culturel, sur le site de la patinoire provisoire Malley 2.0. Cette dernière a été démontée dans le courant de l'année 2020 et risquait un retour à l'état de friche. Avec l'appui de diverses associations, dont I Lake Lausanne, qui gère la buvette provisoire de la Galicienne, le projet d'activation a été monté de telle manière à faire vivre le secteur dès le printemps 2021. Les équipements et animations s'inscrivent dans la suite logique des actions de Malley-Replay (2016-2018) et viennent accompagner les chantiers des premiers nouveaux bâtiments à Malley, notamment par la mise en place d'un cheminement de mobilité douce permettant de relier au Nord, la Vaudoise Aréna, via le Trait d'union, à la halte du métro m1 Malley et la Vallée de la Jeunesse au Sud.

Finalement de nombreuses coordinations techniques ont été menées en prévision du chantier de Malley-Gare qui aura des conséquences dans le secteur de Malley-Gazomètre, notamment pour les accès aux équipements (TKM, déchetterie, centre logistique, etc.).

### 4.1.3 MALLEY-VIADUC

Les projets du secteur de Malley-Viaduc, entièrement sur la Commune de Prilly, ont également été dévoilés. Le projet de construction Malley-Phare, surélévation du bâtiment Malley-Lumières, a été mis à l'enquête publique du 18.11 au 17.12.2020.

Quant à la partie nord du secteur, le concours d'architecture s'est terminé en décembre 2020. Le projet lauréat "Les balcons du Viaduc", comprenant notamment la plus haute tour du secteur (culminant à 85 mètres), a été dévoilé le 8 janvier 2021 à la presse.

### 4.1.4 CENTRE SPORTIF

Le chantier complexe omnisport CSM, rebaptisé Vaudoise Aréna, s'est poursuivi pour accueillir en janvier 2020 les JOJ. La crise liée à la pandémie de Covid-19 a retardé les travaux sur les installations de la piscine, du tennis de table et de l'escrime, initialement prévue pour être livrées en janvier 2021.

## 4.2 PROJETS D'ÉQUIPEMENTS

### 4.2.1 TRAIT D'UNION (ANCIENNEMENT PASSAGE INFÉRIEUR DES COULISSES)

Le Trait d'union, nouveau nom officiel du passage inférieur des Coulisses (PIC) a été ouvert au public le 8 janvier 2020, à temps pour les JOJ 2020. L'ouvrage doit encore être complété par les accès aux quais nord et sud de la halte CFF Prilly-Malley dans les années à venir, en coordination avec les développements de Malley-Gare et Malley-Viaduc. L'accès au quai central est lui déjà en fonction.

### 4.2.2 AVENUE DE MALLEY ET CHEMIN DE L'USINE À GAZ

L'année 2020 a permis de bien caler le projet de l'Avenue de Malley pour le tronçon au droit du plan d'affectation Malley-Gare. Les temporalités différentes de Malley Gare, réalisé entre 2021 et 2024, et Malley Gazomètre, qui ne sera pas réalisé avant 2025, nécessitent la réalisation des équipements nécessaires et suffisants pour le fonctionnement du quartier Malley-Gare, tout en préservant le développement de Malley-Gazomètre à futur. Les deux secteurs sont en effet interdépendants autour de l'Avenue de Malley, axe de

desserte commun des quartiers. Un premier tronçon de l'Avenue de Malley, entre l'Avenue du Chablais et la déchetterie (CID), doit être réalisé rapidement afin que sa mise en service coïncide avec la livraison des immeubles et espaces publics de Malley Gare.

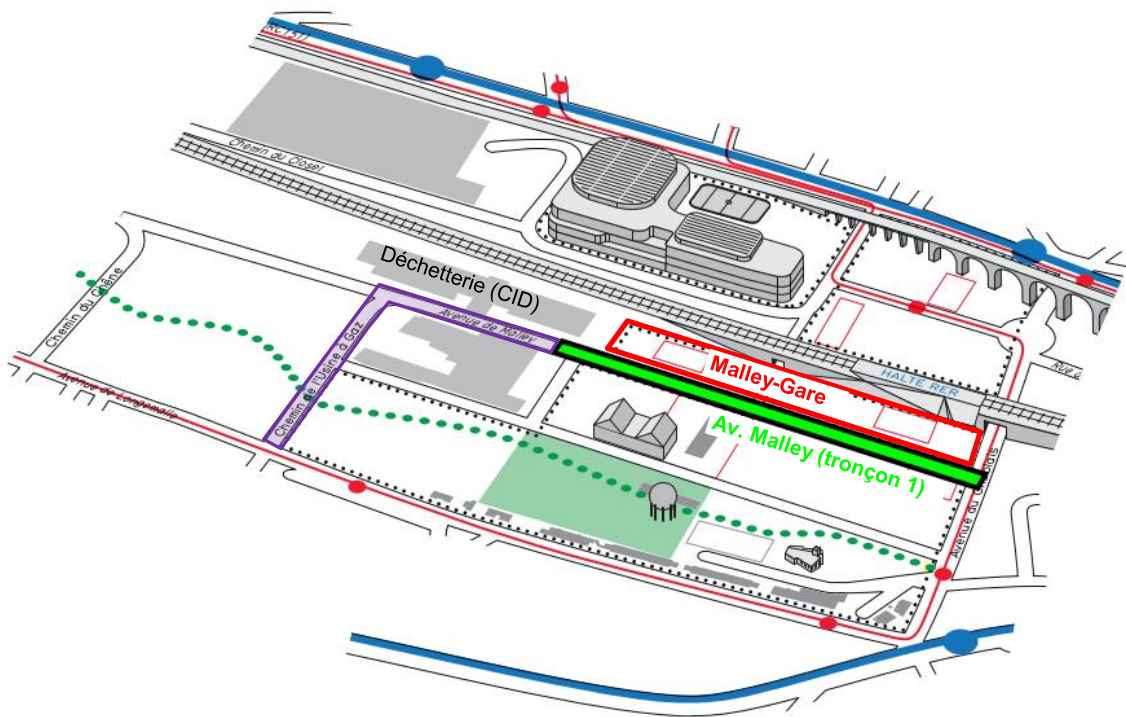


Figure 3 - Tronçon de l'Avenue de Malley à réaliser en lien avec le développement de Malley-Gare (en vert)

Sur ce tronçon, la réalisation des collecteurs d'eaux usées (EU) et d'eaux claires (EC), compris dans le périmètre du projet de l'avenue, coïncide avec les travaux spéciaux et de terrassement du projet immobilier de Malley Gare, afin de pouvoir s'y raccorder lors de la réalisation du gros œuvre des bâtiments. Les études de conception du système d'évacuation des EU et EC pour l'ensemble de Malley-Coulisse (pour des raisons évidentes de cohérence) et le suivi de sa réalisation pour le premier tronçon de l'Avenue de Malley ont donc été confié à un bureau spécialisé.

Sur ce tronçon toujours, les aménagements de surfaces seront réalisés en même temps que les espaces publics et aménagements extérieurs, c'est-à-dire dans la dernière année du projet immobilier de Malley-Gare. L'ampleur du mandat de prestations pluridisciplinaires en génie civil et architecture-paysagisme a nécessité un appel d'offres ouvert qui a été préparé en 2020 et publié juste avant la fin de l'année. Ces études de projet (phase SIA 31 à 33) pour ces aménagements de surface débuteront au 2e semestre 2021. Une coordination préalable entre les collecteurs et le bassin de rétention EU et les futurs aménagements de surface a déjà été effectuée, de telle sorte à éviter éventuels conflits entre les équipements en sous-sol et ceux en surface.

Les autres tronçons de l'Avenue (de la déchetterie jusqu'à l'Avenue de Longemalle) seront réalisés dans un deuxième temps afin de coïncider avec le développement de Malley Gazomètre.

### 4.2.3 SYSTÈME DE GESTION DES EAUX

L'analyse critique du concept de gestion des eaux de Malley-Couillisses figurant dans les études préliminaires de Malley-Couillisses et les rapports 47 OAT des PA Malley-Gare et Malley-Gazomètre a été menée entre 2019 et début 2020. L'évacuation des EU et EC de l'entier du secteur de Malley-Couillisses est traité dans le cadre du périmètre du projet de l'Avenue de Malley (via les futurs collecteurs principaux sous l'avenue).

Le projet de gestion et de valorisation des eaux claires (eaux pluviales, récupération et réutilisation des eaux des chaussées) de Malley Couillisse, tel que défini dans les études préliminaires de Malley Couillisse en 2013, via des canaux et un bassin à ciel ouvert est par contre remis en cause.

- Pour Malley-Gare, avec l'accord des Communes (voir illustration ci-dessous), le principe des canaux ainsi que la gestion et valorisation des eaux à l'échelle de ce seul plan d'affectation ont été abandonnés. Les eaux claires du périmètre (toitures, ruelles et places) sont retenues et écrêtées via deux bassins de rétention enterrés. La présence de l'eau en surface est assurée sur les places publiques, via un bassin miroir et une fontaine.
- Pour Malley-Gazomètre, le concept est à reprendre dans le cadre du projet urbain. Les objectifs de valorisation écologique et paysagère des eaux seront à repréciser dans ce périmètre spécifique. L'idée de maintenir un plan d'eau en lien avec le parc du Gazomètre reste d'actualité, mais son alimentation hydraulique serait notamment à revoir. Les canaux d'eau orientés Nord-Sud, le long du poste électrique du Galicien seront vraisemblablement abandonnés au profit d'une valorisation paysagère ou la mise en place de noues végétalisées.

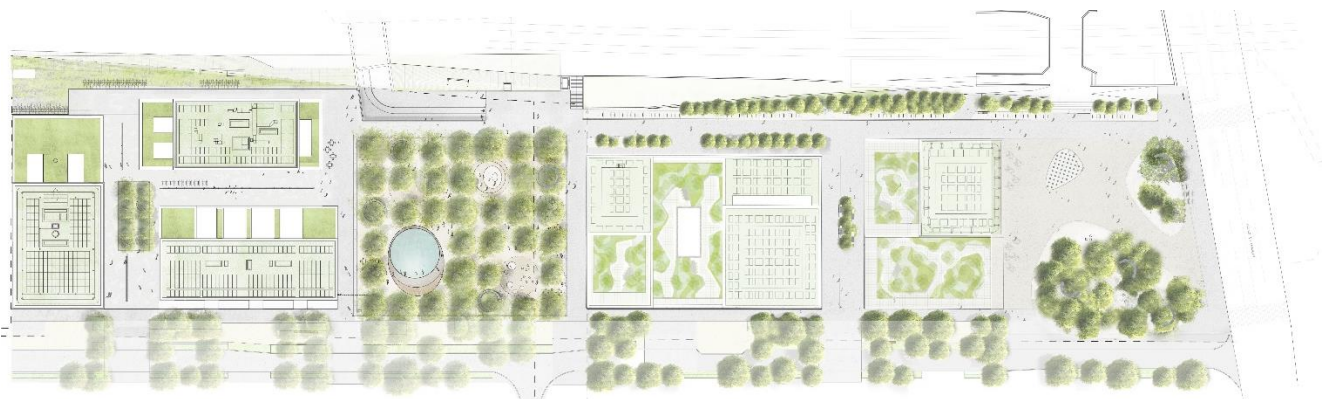


Figure 4 - Projet des aménagements extérieurs de Malley Gare, MAP / Atelier du paysage, 2020

### 4.2.4 EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Les équipements communautaires prévus pour les nouveaux habitants et usagers des nouveaux quartiers sont tous situés dans le périmètre du plan d'affectation de Malley-Gazomètre. Il s'agit d'un complexe scolaire avec salle de gymnastique, une garderie avec des locaux pour l'accueil de la petite enfance, une maison de quartier, ainsi que l'aménagement du parc du Gazomètre, grande aire libre de construction faisant la transition avec l'aire forestière en bordure sud du périmètre.

Au vu du décalage pour Malley-Gazomètre, la planification de ces équipements n'a pas connu d'avancement pendant l'année 2020. Il est à noter que la décision de reporter la fixation des lignes directrices du

programme de locaux pour l'établissement scolaire n'a - pour l'instant - que peu d'impact pour l'enclassement d'éventuels nouveaux élèves à l'horizon de la réalisation de Malley-Gare seulement. En effet, l'essentiel des futurs nouveaux habitants attendus par les Communes de Prilly et Renens pour Malley sera logé dans le périmètre de Malley-Gazomètre et non Malley-Gare.

### 5 ACTIONS DE COMMUNICATION ET CONSULTATIONS RÉALISÉES

#### 5.1 SITE INTERNET DÉDIÉ

La Fabrique appuie les communes de Prilly et Renens dans leurs démarches de communication autour du projet de Malley. Elle produit le cœur de l'information (newsletters, invitations, articles) sur le projet de Malley.

Le canal de diffusion choisi et géré par la Fabrique est un site internet accessible via l'adresse [www.fabrique-malley.ch](http://www.fabrique-malley.ch). Créé en octobre 2019, il a été mis à jour en juillet-août 2020 en prévision du lancement de l'enquête publique du projet de construction de Malley-Gare. Une adresse email dédiée et un numéro de téléphone sont donnés afin que toute personne intéressée puisse entrer en contact avec l'équipe de la Fabrique.

Pour éviter de venir en doublon des canaux existants et déjà mis en place sur les réseaux sociaux par les deux Villes, la Fabrique de Malley produit les éventuels contenus à y diffuser et les transmet aux personnes en charge de la gestion de ces réseaux sociaux.

#### 5.2 RESTITUTION DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR MALLEY-GARE

Les CFF et la Fabrique de Malley avaient co-organisé en 2019 une consultation publique concernant les places de Malley, de la Coulisse et du chemin des Bouchers. Le mandat confié à une agence spécialisée s'est terminé le 20 août 2020 par la soirée publique organisée à Cinétoile Malley-Lumières, devant un parterre de 150 personnes (salle restreinte pour restrictions liées au Covid19).

Cette soirée de présentation publique a permis à la fois de présenter le projet de construction de Malley-Gare, mis à l'enquête publique le jour précédent, et faire un retour sur la journée de consultation sur les espaces publics de 2019. Les autorités communales et les CFF, en tant que propriétaires du terrain et promoteurs immobiliers, se sont tenus à disposition de la population pour répondre aux questions.

#### 5.3 ACTIVATION DU SITE DE MALLEY

Comme évoqué au chapitre 4.1.2, la Fabrique s'est fortement impliquée pour le montage du « projet d'activation » du site de Malley. Les résultats concrets seront visibles en 2021 et le prochain rapport de gestion reviendra plus en détail sur le contenu et les contours de ce projet.

Il est cependant à noter que le travail de fond effectué en 2020 par la Fabrique a consisté à monter les partenariats avec diverses associations, de faire les liens avec les services communaux concernés (culture, jeunesse, sport, etc.) de Prilly, Renens et Lausanne, de cadrer les aspects techniques et financiers et informer les parties prenantes à chaque étape.

#### 5.4 MALLEY EN QUARTIERS

L'exposition Malley en quartiers, retraçant l'histoire des abattoirs anciennement sis dans le secteur a été inaugurée les 2, 3 et 4 octobre 2020. Il s'agit d'une exposition-parcours à ciel ouvert, comprenant neuf bornes didactiques. Le projet de recherche et d'exposition est le fruit d'un partenariat réunissant l'Institut des humanités en médecine CHUV-UNIL pour son volet scientifique, et l'association Architecture, Alimentation et Urbanisme pour son volet médiation. Il a notamment été soutenu par l'Office fédéral de la culture ainsi que les Communes de Prilly et de Renens, via le budget de la Fabrique de Malley.

L'exposition-parcours reste en place au moins jusqu'à septembre 2021.

**6 ANNEXE**

## COMPOSITION DU CODIR

<b>Fonction</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>Titre</b>
Présidence	Tinetta Maystre	Conseillère municipale, Renens
Vice-Présidence	Alain Gillièron	Syndic, Prilly
Membre	Jean-François Clément	Syndic, Renens
Membre	Michel Pellegrinelli	Conseiller municipal, Prilly
Remplaçante	Patricia Zurcher	Conseillère municipale, Renens
Remplaçant	Antoine Reymond	Conseiller municipal, Prilly